

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 novembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2012

2012 DA 40 Approbation et signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour les achats de fournitures, de services et de travaux recouvrant les besoins relatifs au fonctionnement des services de la Ville, et de l'Etablissement Public des Musées « Paris Musées ».

Mme Camille MONTACIÉ, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui soumet pour approbation et signature une convention constitutive de groupement pour les achats et fournitures de services et de travaux recouvrant les besoins relatifs au fonctionnement des services de la Ville et de l'établissement public des musées « Paris musées » ;

Sur le rapport présenté par Mme Camille MONTACIÉ, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de fournitures, de services et de travaux transverses recouvrant les besoins relatifs au fonctionnement des services de la Ville de Paris, et de l'Etablissement Public des Musées « Paris Musées » ;

Article 2 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer la dite convention, annexée au présent projet de délibération.